

LE FIGARO

de Roubaix - Tourcoing

ABONNEMENTS
Professionnels 4 fr. 50
Particuliers 3 fr. 50
Un an 48 fr. 50
Six mois 24 fr. 50
Trois mois 12 fr. 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desarmont, 12, TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
A. ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
A. TOURCOING, 12, Rue Desarmont.
A. LILLE, 78, Rue de la Vierge.

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

CONSEIL DE CABINET

Paris, 5 mars.
Les ministres se sont réunis jeudi matin, au ministère de la justice, sous la présidence de M. Ricard.

LA QUESTION DE MADAGASCAR
M. Berthelot a fait savoir que le *Lévy* jeune sur les affaires de Madagascar serait distribué jeudi après-midi aux membres du Parlement.

Un document contient le texte du nouveau traité signé par la reine Ranavaloa. Dès que M. Bourgeois sera de retour à Paris, la Chambre pourra fixer la date de la discussion de l'interpellation sur les affaires de Madagascar.

LES UNIVERSITÉS
Le ministre de l'instruction publique a entretenu ses collègues du projet de loi sur les Universités, qui doit venir prochainement en délibération devant la Chambre. L'accord s'est établi sur tous les points entre le ministre et la commission.

LES MOUTONS ALGÉRIENS
Enfin M. Viger a exposé au Conseil qu'il avait reçu de nombreuses plaintes des représentants de l'Algérie au sujet de l'interdiction d'introduire sur le marché de Paris des moutons algériens. Le Conseil a autorisé M. Viger à prendre des mesures, et a voté de permettre le transport direct des moutons algériens en wagons plombés, au sanatorium de la Ville.

L'AFFAIRE DUPAS

Paris, 5 mars.
Contrairement à ce qui a été annoncé, l'instruction de cette affaire n'est pas encore terminée. M. Dupas a été confronté, hier, près midi, avec Arton. Celui-ci a été amené, vers trois heures, au cabinet de M. le juge d'instruction Espinas; il était conduit par deux gardiens de la Conciergerie. L'interrogatoire contradictoire de M. Dupas et d'Arton a duré une heure environ. On pense que l'instruction sera définitivement close samedi prochain.

RESSÉQUIER CONTRE JAURÈS

Toulouse, 5 mars.
Le jugement dans le procès intenté par M. Rességuier contre Jaurès, la *Petite République* et la *Liberté* (de Toulouse) est de nouveau remis à huitaine. Ce renvoi est très commenté au Palais. Il révèle l'embaras des juges à prononcer une condamnation quelconque à l'égard du citoyen Jaurès et des journaux qui ont appuyé les justes revendications des grévistes.

RESSÉQUIER CONTRE JAURÈS
Toulouse, 5 mars.
N. D. L. R. — Nous publierons demain un article de Jaurès « Les Faits » qui répondra complètement au réquisitoire inégalable prononcé contre lui par le procureur de la République de Toulouse. — Enquêtes, et d'ailleurs, a soulève des protestations unanimes dans la presse républicaine indépendante. Nos lecteurs qui savent déjà où est le bon droit, apprécieront alors en connaissance de cause, les procédés de la classe capitaliste à l'égard des ouvriers et de ceux qui les défendent.

L'ÉMIGRATION EN 1895

Anvers, 5 mars.
D'après une statistique qui vient d'être publiée, 20,922 émigrants se seraient embarqués à Anvers : dont 945 Belges, 232 Hollandais, 1,424 Américains, 184 Français, 4,230 Allemands, 422 Italiens, 345 Suédois, 640 Anglais, 257 Luxembourgeois, 8,412 Autrichiens, 376 Russes et 86 de diverses autres nationalités. A ajouter encore les départs indirects de 373 Belges et de 1,235 étrangers.

LE CONGRÈS SOCIALISTE INTERNATIONAL

Londres, 5 mars.
Le comité organisateur du grand Congrès socialiste qui doit se tenir à Londres en 1896 vient d'arrêter ses dernières dispositions et d'en donner avis aux syndicats à l'étranger. Le Congrès tiendra ses séances dans le grand hall du nouvel édifice municipal de Saint-Martin's Hall, à proximité de Trafalgar Square. Sur cet emplacement des bâtiments, reconstruit depuis, ont abrité le premier Congrès en 1864. Le Congrès tiendra ses séances du 1er juillet au 1er août inclusivement.

L'INSURRECTION CUBAINE

Madrid, 5 mars.
Une dépêche officielle de la Havane signale plusieurs engagements favorables aux Espagnols. On croit que Maceo et Maso sont blessés. La brigade Bernal a rencontré à Mamey trois bandes réunies comprenant 3,000 hommes qui ont été mis en fuite. Les insurgés ont eu 35 morts dont un chef, cinq prisonniers dont un femme, et une trentaine de blessés. La colonne s'est emparée de quatre cents chevaux, de nombreuses armes et

bandes, de matières explosives et d'outils destinés à démolir les lignes de chemins de fer et de télégraphe. Les Espagnols ont eu 4 morts et 19 blessés. Le commandant Morera, malgré une blessure grave, commanda une charge qui décida de la victoire. Le prince de Bourbon, fils du comte de Caserte, s'est particulièrement distingué dans le combat.

MANIFESTATION EN ESPAGNE

Madrid, 5 mars.
Les étudiants de l'Université de Madrid se sont révoltés aujourd'hui et ont brûlé un drapeau des Etats-Unis. Quarante arrestations ont été opérées sur la place Antonio-Marin; la garde civile a dû charger. Un nombre plusieurs contusions ont été blessés.

LES CHEMINS DE FER DU SUD

Paris, 5 mars.
M. Le Poittevin, poursuivant l'instruction relative aux chemins de fer du Sud, a entendu hier M. Anglès, sénateur du Var, qui est venu lui apporter quelques renseignements sur la construction de la ligne du Central, etc. On sait que M. Anglès a été, de tous temps, l'ennemi déclaré de la Société des chemins de fer du Sud et de M. Edouard Magnier.

GENDARME ASSASSIN

St-Etienne, 5 mars.
Ce matin, les gendarmes de la brigade de la Fouillouse, près de Saint-Etienne, étaient au tir à la cible quand l'un d'eux, nommé Pajay, se retourna contre ses camarades et fit feu de son revolver. Un sieur Rejany et le gendarme Eschery ont été blessés, le premier au ventre, le second à la cuisse.

Le meurtrier a été désarmé et arrêté. L'état des blessés, qui ont été amenés dans la soirée à l'hôpital de Saint-Etienne, est grave. On ignore les causes de ce drame.

TRIPLE ÉVASION

Toulon, 5 mars.
Une évasion d'une rare audace s'est produite à la prison maritime de Toulon. Trois détenus, nommés Claude Ducret, condamné le 21 février, à trois ans de travaux publics pour désertion; François Houpard, et Eugène Gidrez, encore en prévention, sont parvenus à scier un barreau de leurs cellules et à s'enfuir d'une hauteur de trois mètres.

Les prisonniers évadés étaient des soldats d'infanterie de marine. Leur signalment a été envoyé partout. On croit qu'ils ont gagné Marseille, Lyon et Paris.

BULLETIN DU JOUR

Le Désastre Italien

Dix mille hommes, deux cents officiers, trois généraux tués, blessés ou disparus, tel est le bilan avoué des pertes en hommes subies par les Italiens, à la bataille d'Adoue, en Abyssinie.

La nouvelle de ce sanglant désastre a causé dans tout le monde civilisé une profonde émotion et de partout, un même cri s'est élevé pour féliciter non pas l'infortuné général Baratieri, commandant en chef du corps expéditionnaire italien, mais Crispi, véritable auteur responsable de cet affreux massacre.

C'est en effet, sur le premier ministre d'Humbert que retombe, en pluie vengeresse, le sang qui a coulé, le 3 mars, des crêtes d'Adoue et dont les flots se confondent avec ceux de l'Erythrée justifièrent à tout jamais son nom de « Mar-fouge ».

On conçoit aisément l'émotion stupéfiante qui s'est emparée de l'Italie à l'annonce de la terrible catastrophe. Mais aux larmes des mères, à la douleur et à l'angoisse des pères de famille ont bientôt succédé des cris de vengeance impitoyable, non pas contre Ménalchi, qui, comme toute, n'a fait que se défendre, mais contre Crispi et du Piémont à la Sicile, les villes et les villages se sont levés demandant la démission et la mise en accusation du sinistre bourreau.

On ira plus loin les détails qui nous sont parvenus sur la situation en Italie, situation qui s'aggrave d'heure en heure à tel point qu'on est tenté à dire que la Révolution menace d'entrer en scène. Humbert redoute cette éventualité et c'est évidemment dans le but de l'éviter qu'il a demandé sa démission à l'honneur dont il avait fait, depuis des années, moins son premier ministre que son complice; qu'il maintenait au pouvoir envers et contre l'opinion publique et qui, après avoir, par sa mégalomanie, ruiné financièrement le pays, diminué moralement son pays, l'a jeté dans la plus criminelle et la plus folle des aventures.

L'INTOXICATION DES OUVRIERS

De Quincey dans ses « Confessions d'un fumeur » (ou plutôt mangeur) d'opium nous donne le détail suivant pour nous montrer que son cas n'était pas isolé :

« Il y a quelques années — vers 1820 — en passant par Manchester, certains filateurs de coton me dirent que leurs ouvriers prenaient de plus en plus l'habitude de manger de l'opium. Les samedis après-midi (jour de congé pour les ouvriers anglais), les comptoirs des pharmaciens étaient remplis de pillules d'opium toutes préparées d'un, deux ou trois grains, pour la consommation du soir. »

« La raison, » continue de Quincey, de cette coutume était le taux bas des salaires qui ne permettait pas aux ouvriers d'acheter de la bière ou de l'eau-de-vie.

Nous ne croyons pas que l'attention ait encore été attirée sur ce passage d'autant plus significatif, qu'il nous vient d'un homme indifférent aux questions économiques, d'un pur « artiste intellectuel », comme s'appelait lui-même de Quincey. C'est un renseignement qu'il nous donne en passant, et il le retourne ensuite aux rêves, aux « paradis artificiels », comme disait Beaudelaire, qui sont l'apanage des gens déclassés.

Nous atteignons là l'Ultima Thule, la dernière limite de la dégradation humaine. En comparaison de l'opium, le gin, le brandy ou le whisky sont des fabricateurs de Phumant. Nous ne savons pourquoi certains parmi les socialistes sont décidés à prendre la défense de ce pauvre Alcool tant excommunié et le proclamant le sauveur de la classe ouvrière. En effet, il est sauveur, mais seulement en ceci qu'il la preserve de l'opium ou de tel autre poison.

Quand les salaires sont bas, l'ouvrier, le samedi, va chercher au cabaret ou au public-house pour quelques sous d'oubli et d'abrutissement et, en Angleterre, le samedi est le jour où l'on se saoule, parce que l'on a le dimanche pour cuver, non son vin, mais les produits falsifiés que l'on vend dans les « Gin-palaces » ou dans les « Assommoirs ».

Ceux des ouvriers français qui ont été à Manchester, à Nottingham, dans la Contree Noire, ont pu voir le samedi des hommes, et ce qu'il y a de plus effrayant, les femmes, rouler ivres-morts dans les ruisseaux.

La raison en est bien simple. L'eau-de-vie donne une certaine excitation qui supprime simplement la faim, et plus elle est falsifiée, plus la sensation est forte. Cela permet de se passer de nourriture. On est trop porteur, chez nous à se moquer des sociétés de tempérance en Angleterre. Derrière le manteau religieux et mystique dont elles se couvrent, elles font œuvre utile.

Sans doute, on nous objectera que la tempérance, comme l'économie, de la part des ouvriers favorise les patrons et leur permet de baisser les salaires, mais nous ferons remarquer d'abord que les ouvriers qui sont tempérants appartiennent aux Unions les plus florissantes, et de plus, que tempérance signifie simplement abstention des poisons, connus sous le nom de « spirits ». — Plus les salaires sont élevés, plus les ouvriers sont tempérants, en Angleterre; c'est-à-dire plus ils se nourrissent et vivent bien. Plus bas sont les salaires, et plus on a recours à cette satisfaction de l'estomac, qui nous donne pour quelques sous l'illusion d'un dîner.

Ceci ne veut nullement dire que l'alcool, de bonne qualité ne soit utile et bienfaisant; mais ce n'est pas celui-là que l'on trouve dans les cabarets du Nord de la France ou dans les public-houses d'Angleterre, et c'est pourquoi le parti socialiste à la Chambre a eu raison de frapper d'un impôt ces poisons à bon marché.

Comme les réactionnaires dont parlait Victor Hugo, ils se couchent par terre pour entendre les piétinements de cette foule d'ouvriers qui arrivent de la Chine et du Japon.

M. Gladstone, le bon vieillard, ne protestait-il pas contre les Australiens qui s'opposaient à l'invasion des « coolies » chinois, « ces hommes tempéraments par excellence » ? Or, on peut appeler ainsi un homme qui se nourrit avec quelques poignées de riz par jour, mais comment nommera-t-on le même homme, qui, couché sur une natte, passe une nuit entière à fumer de l'opium, jusqu'à ce qu'il tombe.

De même que nous appelons intempérance, forcée dans ce cas, chez les ouvriers anglais ou français, la consommation de liqueurs falsifiées, de même nous désignons l'ouvrier chinois ou japonais comme le plus dégradé de tous les ouvriers, et, par suite, comme le plus propre à servir d'instrument à l'exploitation capitaliste.

Nous citons ici à quelque temps, les salaires de misère qui sont donnés aux ouvriers au Japon et en Chine.

C'est bien là la civilisation de notre époque, qui a forcé les chinois (scus Palmerston) à se fournir d'opium, et qui en profite pour abaisser les salaires.

C'est là que nous arriverions, si nous permettions à l'Exploitation capitaliste d'atteindre son apogée, et lorsque nous parlons de l'opium, nous croyons avoir atteint le nadir de la dégradation humaine. Et cependant, comme nous le montre de Quincey, cette abjection a existé déjà en Angleterre, dans les années de misère à Saint-Giles, à Londres, dans la petite Irlande, à Manchester (Voir la description qu'en fait Engels). — C'est donc au parti socialiste international à s'opposer, dans les parlements et ailleurs, à l'intoxication d'une classe tout entière, en interdisant ou en restreignant l'usage de l'alcool ou de tel autre poison, ce qui aura pour résultat la hausse des salaires.

BONNIER.

LA SITUATION EN ITALIE

INTERVIEW D'AMILCARE CIPRIANI

Notre excellent confrère Louis Marin, de la *Petite République*, publie l'interview suivante qu'il a prise d'Amilcare Cipriani sur le terrible désastre des Italiens en Abyssinie :

— Quelles sont, suivant vous, les causes de l'échec de l'armée italienne ?
— Le désastre que vient d'avoir lieu a été, à mon avis, voulu, ordonné même par Crispi. En effet, dans la dernière réunion des ministres, Sonnino ayant déclaré qu'il ne voulait pas accepter de plus grandes responsabilités, sans que le Parlement fut consulté, Crispi, acculé à une crise ministérielle, a déclaré que le Parlement serait convoqué pour le 5 mars.

— Que fera le Parlement ?
— Si les dépêches citées que je viens de recevoir de Rome disent vrai, on demandera, à l'ouverture de la Chambre, la mise en état d'accusation de Crispi et de tout le cabinet.

Car, non seulement au point de vue parlementaire celui-ci a violé les lois statutaires de la Constitution en provoquant indéfiniment la Chambre pour gouverner dictatorialement, mais, dans la dernière séance du Parlement, il lui fut accordé, pour les dépenses d'Afrique, 20 millions de francs, destinés à assurer la conservation des terres conquises, et non à faire de nouvelles conquêtes.

On Crispi a, devant sa déclaration, vidé les banques de Rome et de Naples, jusqu'à concurrence de la somme de 180,000,000 de francs — et cela pour soutenir une expédition contraire à la volonté, aux traditions et aux intérêts nationaux. Il a de plus ordonné de son chef, à des banques, d'émettre du papier-monnaie, c'est-à-dire de battre de la fausse monnaie.

Ajoutez à cela 1,200,000 francs par jour nécessaires pour les dépenses d'Afrique. — Dépenses qui doubleront, étant donné qu'une nouvelle invasion est appelée sous les armes, et qu'on doit envoyer 30,000 hommes en Abyssinie.

La crise financière qui existe déjà dans tout le pays est un nouvel élément de malcontentement. Vous voyez donc que, s'il y a encore un échec en Abyssinie, c'est la banqueroute, sinon la révolution.

— Croyez-vous à un mouvement révolutionnaire ?
— Oui. Je crois que la mesure est comble; je crois que l'indignation nationale se réveillera contre cet état de choses, désorganisant tout ce qui se soulevait les associations. L'agitation existe. Elle se propage et augmente de jour en jour.

La force publique et la police sont impuissantes à arrêter les manifestations hostiles à la monarchie, car il ne faut pas croire que ce soient seulement les socialistes et les républicains qui agissent.

AU PARLEMENT ITALIEN

Dans les Couloirs

Rome, 5 mars.
Dès une heure de l'après-midi, les couloirs de Monte-Citorio sont envahis par les députés et les journalistes. On prévoit de vifs incidents, et l'on s'attend à ce que les Chambres mettent en ordre du jour inspirant au roi un réplique par Crispi, M. Baccelli, le ministre des Affaires étrangères, et lui-même émettent cette opinion tout à l'heure devant quelques amis.

D'après un bruit, le prince de Naples aurait, lui aussi et instamment, conseillé au roi d'accepter la démission de M. Crispi et de ses collègues.

Le communiqué du conseil d'hier portait que le roi se réservait de délibérer, mais la manœuvre ne tendait qu'à gagner du temps.

Dés avant-hier, on savait dans les milieux bien renseignés que le roi, devant les manifestations hostiles des grands centres, était résolu à accepter la démission du ministre.

On pense que la Chambre, après l'annonce de la démission du cabinet s'ajournera à huitaine.

A LA CHAMBRE

Rome, 5 mars.
La séance des Chambres offre l'aspect le plus animé, la salle, les tribunes et notamment celle réservée au corps diplomatique sont comblées.

La séance est ouverte. M. Crispi annonce que le cabinet est démissionnaire et que le Roi a accepté sa démission (Applaudissements prolongés sur divers bancs. Violentes exclamations à l'extrême gauche).

M. Crispi visiblement ému répond en s'élevant ironiquement de tous côtés, pendant que l'extrême gauche pousse des clameurs et le couvre d'injures. La police fait évacuer les tribunes qui s'associent à la manifestation de la Chambre.

M. Crispi ajoute au milieu du bruit que les ministres assureront les fonctions qu'ils résignent jusqu'à la nomination de leurs successeurs, et maintiennent l'ordre public. (Violentes rumeurs et exclamations à l'extrême gauche).

Après la séance
Rome, 5 mars.
Après la séance de la Chambre, la foule a continué de stationner sur la place de Montecitorio et dans les rues voisines.

AU SÉNAT

Rome, 5 mars.
Le Sénat a fait au gouvernement un accueil aussi hostile que la Chambre.

Quelques députés radicaux ont prononcé devant la Chambre, entourés de plusieurs milliers de personnes, des discours hostiles au gouvernement. Ils furent acclamés.

LE PARLEMENT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 5 mars
Présidence de M. Beauchamp, vice-président
La séance est ouverte à 2 heures 15.

Interpellation sur Madagascar

M. le Président. — J'ai reçu de MM. Francis Charnes, Develle et Lurel, une demande d'interpellation sur le caractère que le gouvernement attribue à l'arrangement de Tananarive du 18 janvier dernier et sur les applications qu'il se propose d'en faire, ainsi que sur la sanction parlementaire qu'il compte y donner.

D'accord avec les auteurs de l'interpellation et le ministre des Affaires étrangères, la date de la discussion de cette interpellation sera fixée ultérieurement.

Les enfants naturels

La Chambre adopte en première délibération la proposition de loi adoptée avec modification par le Sénat relative aux droits des enfants naturels dans la succession de leurs père et mère.

LA FRAUDE

Le projet de loi relatif à la fraude dans le commerce du beurre et de la margarine.

La Chambre adopte l'article 16 avec les modifications suivantes :
« Ceux qui seront convaincus d'avoir sciemment contrevenu aux dispositions de la présente loi seront punis d'un emprisonnement de six jours à trois mois et d'une amende de cent francs à cinq mille francs ou du l'une de ces deux peines seulement ».

« Toutefois, les volatiers ou compagnies de transport par terre et par eau qui auront sciemment contrevenu aux dispositions de l'article 16 et 17 ne seront punis que d'une amende de 50 à 500 fr. »

« Ceux qui auront contrefait les inscriptions et experts désignés dans les articles 6 et 13 d'accomplir leurs fonctions en falsifiant l'entrée de leurs locaux de fabrication, de dépôt et de vente de prendre des échantillons seront passibles d'une amende de 500 à 1,000 francs ».

De même est adopté l'article 17 ainsi conçu :
« Ceux qui auront sciemment employé des matières corrompues ou nuisibles à la santé publique pour la fabrication de la margarine ou de l'huile margarine seront punis de six mois à deux ans de prison et de 500 francs à 1,000 francs d'amende ».

Les derniers articles du projet sont adoptés.

M. Maurice Lemon a demandé le retrait de la déclaration d'urgence accordée au projet de loi.

« Une motion, combattue par M. Viger, est repoussée par 371 voix contre 157 ».

Vote de l'ensemble du projet

L'ensemble du projet est adopté par 412 voix contre 98.

Le projet sur les Universités

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif à la constitution des Universités.

M. Paul Vigné dit que le projet des députés est loin de valoir celui qui précède. Il y a plusieurs années, M. Louis Bourgeois, l'ancien ministre de l'Instruction publique, avait fait un projet de loi sur les Universités. Ce projet était d'une portée plus importante que celui qui est actuellement en discussion.

« Il s'agit en même temps de faire un acte de décentralisation administrative dont la nécessité s'impose. Il faut donner à la recherche scientifique la liberté de l'indépendance. (Applaudissements) ».

M. d'Hérouville. — « Votez projet à un avantage, il est une avancée vers la décentralisation. Les réformes réalisées jusqu'à présent dans l'enseignement supérieur ont fait plus de bien que de mal; mais il n'est pas de mieux dans l'enseignement secondaire. Le projet en discussion est insuffisant. »

M. Laroche voudrait, en outre, que les professeurs de l'enseignement secondaire fussent intéressés à la vie des Universités.

Le projet est rencontré plus de bienveillance du côté droit de la Chambre; les représentants de la décentralisation supérieure et les représentants de l'enseignement secondaire ont été appelés à s'expliquer sur le projet.